



COMPTE-RENDU CDAS D'ILLE ET VILAINE **du 27 MARS 2012**

Notre déclaration liminaire:

Les représentants CGT au CDAS dénoncent une fois de plus la faiblesse du budget 2012.

Le budget d'initiative locale est toujours aussi dérisoire avec environ 30€ par agent, contraignant à un arbitrage entre un spectacle pour les enfants, une journée pour les retraités ou une sortie pour les familles.

L'arbre de Noël - qui représente les 2/3 de ce budget - nécessite une réflexion pour lui redonner un esprit de Noël et en améliorer la convivialité.

Par ailleurs, les représentants CGT sont et seront vigilants sur certains dossiers sur lesquels nous interviendrons lors de cette réunion.

D'autre part, nous pensions que le projet de remise en cause des missions des délégations départementales avait été abandonné. Nous avons réagi contre tant au niveau national que départemental. Or aujourd'hui, nous avons des craintes de voir revenir, insidieusement, un tel projet. Nous souhaiterions avoir des informations à ce sujet.

Compte Rendu de la réunion

Le Comité Départemental d'Action Sociale se présente pour la première fois sous sa nouvelle forme, permettant ainsi à notre organisation d'asseoir sa position au sein de notre ministère. Avec 5 places de titulaires sur les 9 dévolues aux représentants du personnel, la CGT sera au cœur de l'action sociale pour cette année 2012.

Pour autant, cette nouvelle organisation ne s'accompagne pas d'une révolution budgétaire et cela se traduit par un budget d'initiative locale toujours aussi faible. Les 30 euros par agent mettront notre instance devant des choix difficiles ; arbre de Noël, sorties diverses....

LE REGLEMENT INTERIEUR

Si les premiers points du jour sont purement administratifs (désignation du secrétaire administratif et approbation du PV de la dernière réunion), l'adoption du nouveau règlement intérieur nous a permis de discuter de plusieurs sujets :

- Le premier élément défendu est le nombre de réunions. En effet, il apparaît évident que 3 réunions sont un minimum pour permettre à notre comité de travailler sereinement et sérieusement. Des groupes de travail ponctuels seront nécessaires, notamment en ce qui concerne l'arbre de Noël, qui a

perdu progressivement ces dernières années, et ce malgré la qualité du spectacle, en convivialité.

- Le nouveau règlement intérieur instaure également des mesures de publicité, informatiques et écrites. Elles devront être les plus larges possibles, et surtout plus accessibles. Le relevé de conclusions pourra ainsi être consulté par un grand nombre d'agents.
- Les membres titulaires et suppléants demandent également à ce que les convocations soient nominatives ou accompagnées de la liste des représentants du personnels siégeant au CDAS.
- L'article 24 est une nouveauté, il permettra un meilleur suivi des actions menées et autres questions traitées par le CDAS.

LE SRIAS

Le SRIAS est évoqué longuement pendant cette réunion. Plusieurs problèmes de suivi de l'information ont été relevés (logement et petite enfance). Cela est essentiellement dû à un manque de coordination entre les différents relais. Là encore, une plus large diffusion des actions menées par le SRIAS est nécessaire.

BILAN DE L'ANNEE 2011

Plusieurs actions ont eu un réel succès. Les randonnées et la sortie au Puy du Fou sont donc maintenues pour 2012, tout comme les audiences auprès des avocats qui semblent répondre à un réel besoin car en légère augmentation.

ACTIONS ENVERS LES RETRAITES

Les représentants du personnel avaient demandé un sondage auprès des agents retraités, afin de connaître les raisons pour lesquelles, certains ne participaient pas aux sorties proposées. Sur les 76 réponses reçues, 28 personnes avancent des problèmes de santé, 14 un coût trop élevé, 12 pointent la question du transport et 19 personnes déplorent soit le choix de la visite soit sa date. Un regret malgré tout: celui que plus de questionnaires n'aient été retournés à la délégation des services sociaux. Toutefois, ces résultats vont nous permettre de réfléchir à des propositions plus adaptées. Par ailleurs, nous déplorons que l'administration se refuse toujours à accorder aux personnels partant à la retraite une autorisation d'absence pour participer à l'action « préparation à la retraite ». A ce sujet, la CGT a plusieurs fois interpellé nos directions respectives tant au CDAS qu'en Comité Technique. Une proposition avait été faite d'intégrer ce stage dans le DIF (droit individuel à la formation): aucune réponse à ce jour!.

BUDGET ET ORIENTATION NATIONALE

Avec environ 154 millions d'euros, le budget 2012 est en recul par rapport à 2011. Les grands axes restent quasi identiques avec comme postes prépondérants, ceux de la restauration, du tourisme et du logement. Un prêt est également proposé aux agents dont les enfants poursuivent leurs études hors du domicile familial. **Même si cela est une avancée, nous en contestons la forme: une aide aurait été plus adéquate..**

INTEGRATION DU BIO DANS LES RESTAURANTS

Le ministère s'était engagé sur un taux de nourriture bio de 20%, mais aujourd'hui, et ce malgré une forte demande des agents, ce taux n'est pas atteint. Ce taux de bio était pourtant présent dans les cahiers des charges lors des appels d'offres, le problème principal réside dans son évaluation réelle.

L'ARBRE DE NOËL

C'est l'essentiel du budget du BIL, avec environ les 2/3 du total engagé. Compte tenu de la faiblesse du budget: environ 80000 euros octroyés à l'Ille et Vilaine, nous ne pouvons que nous poser la question: comment rendre cet évènement plus attractif mais raisonnable en terme de coût.?

Nous avons quelques pistes: réfléchir dans le cadre plus large des actions liées à Noël (avec le cinéma de Noël par exemple), rendre à cette action l'esprit de Noël que beaucoup d'agents ressentent comme perdu, étudier d'autres possibilités de spectacle.

Un groupe de travail sera organisé fin mai-début juin à ce sujet. Nous apporterons des propositions afin de faire avancer ce projet. **Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter!**

Nous avons également, une fois de plus, dénoncé l'injustice faite aux couples d'agents dépendant de notre action sociale: un seul agent a le droit d'accompagner son ou ses enfants!.

DEMANDE DE TICKET RESTAURANT

Petit rappel des faits ; la brigade des douanes de St Malo fait la demande, depuis 2004, de l'attribution de tickets restaurants, au motif que la brigade est en poste isolé selon les critères établis par les directives nationales. Pourtant malgré de nombreux courriers et pétitions, le dossier est toujours au point mort. 8 ans plus tard, il faut de nouveau mesurer les distances entre les restaurants existants et le siège de la brigade ; les bâtiments n'ont pourtant pas bougé depuis 2004!!!!!!

Même si au regard des directives nationales, ce ne sont pas des éléments pouvant être pris en compte pour l'obtention de tickets restau, il faut ajouter que les douaniers exercent une partie de leur mission loin du siège de la brigade, en particulier à l'aéroport de Dinard et ont des horaires décalés, difficilement compatibles avec les horaires des restaurants!

Une réponse nous est promise pour le prochain CDAS de juin.

Nous seront très vigilants sur ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- L'avenir des délégations départementales avait été mis en cause l'an passé. Face aux réactions unanimes, tant au niveau national qu'au niveau de chaque département, le projet de casse des délégations avait été abandonné. Toutefois, nous constatons que cette réforme régressive, éloignant l'usager, en l'occurrence l'agent, de sa délégation, et en oubliant une fois de plus l'humain, revient par petits bouts, de façon insidieuse! Monsieur le Président du CDAS nous assure avec ironie que les délégations départementales ne sont pas en danger. Quelle crédibilité y accorder? La vigilance reste plus que jamais d'actualité, notamment devant la charge de travail considérablement accentuée pour la délégation régionale avec le titre de correspondant « chorus ».
- Nous ne pouvons qu'être satisfaits de l'arrivée d'un agent supplémentaire à la délégation.
- Nous demandons également la reprise en main du dossier concernant la conférence sur les addictions (alcool, drogue, etc...). Ce projet a essuyé bien des contretemps:
 1. surcharge de travail pour les médecins de prévention, contraints de pallier à l'absence de médecins dans d'autres départements de l'ouest (aujourd'hui, il ne manquerait plus un médecin que dans le Morbihan), réquisitionnés pour la mise en place d'un plan départemental en cas d'épidémie de grippe
 2. réticences de l'administration compte tenu du sujetet sempiternelle question des autorisations d'absence!

Aujourd'hui, il est temps de relancer cette action de prévention!

- Nous nous sommes également interrogés sur l'absence dans le BIL d'une ligne de trésorerie affectée à « Amitié Finances », ligne utilisable pour offrir un petit cadeau aux personnes seules, malades et (ou)isolées - la remise du cadeau étant surtout l'occasion d'une rencontre, d'une visite à ces personnes. Les assistants sociaux nous ont alors indiqué qu'il faudrait du temps en plus ou un assistant en plus pour effectuer ces visites. Il pensent toutefois avoir déjà beaucoup de contacts avec les personnes en difficultés et nous ont indiqué qu' environ 55 personnes l'année passée avaient sollicité un secours financier, secours pour lesquels, ils disposent d'un budget particulier.
- Nous avons également réitéré (sujet déjà abordé en 2010 sous forme d'un voeu voté unanimement par la parité administrative et syndicale) notre demande que le transport des enfants partant en colonies de vacances soit effectué en train, moyen de locomotion plus rapide, plus écologique et plus sûr.

En conclusion, beaucoup de choses sont à faire, voire à inventer, même dans le cadre d'un budget indigent. Sur nombre de points évoqués, la CGT sera vigilante, veillera à avoir des réponses claires et demandera un suivi rigoureux, faute de quoi les promesses données lors de ce CDAS seraient vite oubliées!.

Nous sommes à votre disposition, faites nous remonter vos questions et vos souhaits.

Vos délégués CGT au CDAS 35

<i>Claudine Thomas</i>	<i>Douanes St Malo</i>	<i>02 99 40 14 59</i>
<i>Stéphane Malry</i>	<i>Douanes St Malo</i>	<i>02 99 40 14 59</i>
<i>Michel Sansonetti</i>	<i>Douanes St Malo</i>	<i>02 99 40 14 59</i>
<i>Marylène Lecomte</i>	<i>DIRCOFI Rennes</i>	<i>02 23 44 06 64</i>
<i>Patrick Helleux</i>	<i>INSEE</i>	<i>02 99 29 33 69</i>
<i>Sandrine Le Roi</i>	<i>DISI Ouest</i>	<i>02 23 48 09 63</i>
<i>Annie Gaultier-Lefevre</i>	<i>DRFIP Rennes</i>	<i>Retraîtée</i>
<i>Viviane Doublet</i>	<i>DRFIP Rennes</i>	<i>02 99 27 12 53</i>
<i>Claude Blanchet</i>	<i>DRFIP Rennes</i>	<i>02 99 29 23 96</i>
<i>Jean François Lebé</i>	<i>DRFIP Rennes</i>	<i>02 23 30 07 24</i>